



COMPTE-RENDU du Conseil Municipal Séance du 12 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze décembre à dix-huit heures cinquante-huit, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gérald Bordiga, maire par intérim de la commune.

Étaient présents : Monique Raquet, Marie Fradin, Gérald Bordiga, Orianna Duhamel Rémi Raimbault, Roger Chaix, Christian Cado, Cécilia Ronzevalle, Éric Guignard.

Absents : Sylvie Ollagnier, Christian Muller.

Procurations : Sylvie Ollagnier à Christian Cado et Christian Muller à Eric Guignard.

Secrétaire de séance : Rémi Raimbault.

Heure de début : 18h58

Suite à la démission de Christian MULLER de son mandat de maire et à l'acceptation de cette décision par M. le Préfet le 29 novembre 2024, le Conseil Municipal a été convoqué le 6 décembre pour un Conseil Municipal exceptionnel consacré à l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints.

Le Conseil est ouvert par Christian CADO, doyen de l'assemblée, chargé de présider l'élection du nouveau Maire. Il suggère un vote à main levée pour la désignation du maire et des adjoints. Le Conseil approuve ce choix à l'unanimité.

Christian CADO demande à l'assemblée qui sont les candidats pour être Maire. Gérald BORDIGA est le seul candidat à se manifester. Il expose ses motivations.

Election du maire :

Avant de procéder au vote il est demandé par Eric GUIGNARD de prendre un temps de parole pour faire la lecture d'un courrier de Christian MULLER adressé à l'ensemble des conseillers. Lecture faite il est procédé au vote.

Résultat du Vote : 0 Contre, 0 Abstention, 11 Pour

Gérald BORDIGA a été proclamé Maire à l'unanimité. Il a donc présidé la suite de la réunion pour procéder à l'élection des adjoints.

Après consultation et échange, le conseil municipal a fixé à 2 le nombre des adjoints au maire de la commune.

Election du 1^{er} adjoint :

Seule Marie FRADIN est candidate et présente ses motivations.

Résultat du Vote : 1 Contre, 0 Abstention, 10 Pour

Marie FRADIN est élue 1ere adjointe.

Election du 2eme adjoint :

Seule Monique RAQUET est candidate et présente ses motivations.

Résultat du Vote : 0 Contre, 1 Abstention, 10 Pour

Monique RAQUET est élue 2eme adjointe.

Gérald Bordiga procède ensuite à la lecture des délégations du conseil municipal au maire votées lors du Conseil Municipal du 27 février 2023. Après concertation et échange, il est décidé à l'unanimité de reprendre l'intégralité de ces délégations pour le nouveau maire.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôt la séance à 19h27.

Fait à Jarjayes, le 13 décembre 2024

Gérald BORDIGA
Maire de Jarjayes

